Groupe de Coordination des Analyses de Protection (GCAP)

Presentation des tendances de Protection

1 janvier – 31 décembre 2023

Présentation des tendances de Protection du 01 Janvier au 31 decembre 2023

1. Faits et chiffres de la collecte des Membres du GCAP
2. Besoins prioritaires et spécifiques
3. Physionomie des incidents de Protection
4. Violences Basées sur le Genre (VBG)
5. Lutte anti-mines et menace explosive
6. Protection de l’enfant
7. Logements, terres et biens
8. Monitoring des localités enclavées

Principaux chiffres sur la collecte de données

- **20,208** formulaires administrés, entretiens conduits et identifications réalisées (20% au T1 2023, 26% au T2 2023, 26% au T3 2023 et 27% au T4 ;
- **3,049** incidents de protection ont été documentés, dont 29% au T4 2023 ;
- **5,781** cas gérés par l'AoR VBG, dont 21% au T4 2023 ;
- **168** incidents liés aux engins explosifs improvisés (EEI) identifiés par l'AoR LAM, dont 21% au T4 2023.

Au fil de l'année les répondants ont fait part de besoins de plus en plus accrus et divers.

En protection, les besoins les plus élevés ont été exprimés dans la réunification familiale, le soutien légal, le soutien psychosociale et les services de prise en charge des VBG. Les personnes à besoins spécifiques (PBS) ont augmenté progressivement durant l'année (au T4 32% contre 17% au T1, 22% au T2, 28% au T3).

Au niveau des abris, en 2023 la tendance des besoins exprimés a été relativement plus élevée au T3 par rapport au T4

Evolution du nombre d'entretiens et d'identification réalisés par mois au Burkina Faso, janvier – décembre 2023

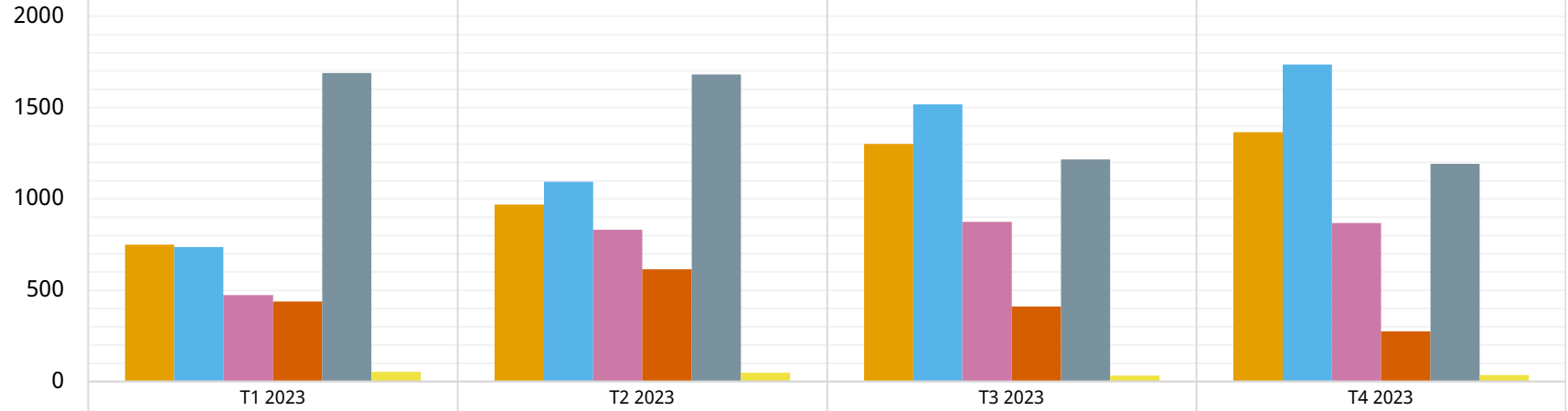

	T1 2023	T2 2023	T3 2023	T4 2023
Entretiens informateurs clefs	749	969	1301	1365
Entretiens ménages	737	1095	1518	1736
Entretiens de Protection	474	831	875	869
Alertes Flashs	439	615	411	275
Cas gérés AoR VBG	1690	1682	1216	1193
Incidents EEI enregistrés AoR LAM	53	48	32	35

Besoins prioritaires et spécifiques

- Au fil de l'année, une proportion de plus en plus importante de répondants atteste de la présence effective de personnes à besoins spécifiques (**PBS)** au sein de leurs ménages ;
- Parmi ces PBS, le nombre de **personnes âgées en incapacité de se prendre en charge**, et de **conditions médicales graves** a augmenté de manière continue tout au long de 2023
- La proportion des enfants non accompagnés et séparés (ENAS) a baissé progressivement au cours de l'année (31,75% au T1 à 18,48% au T4)

Principales catégories de PBS présentes au sein des ménages

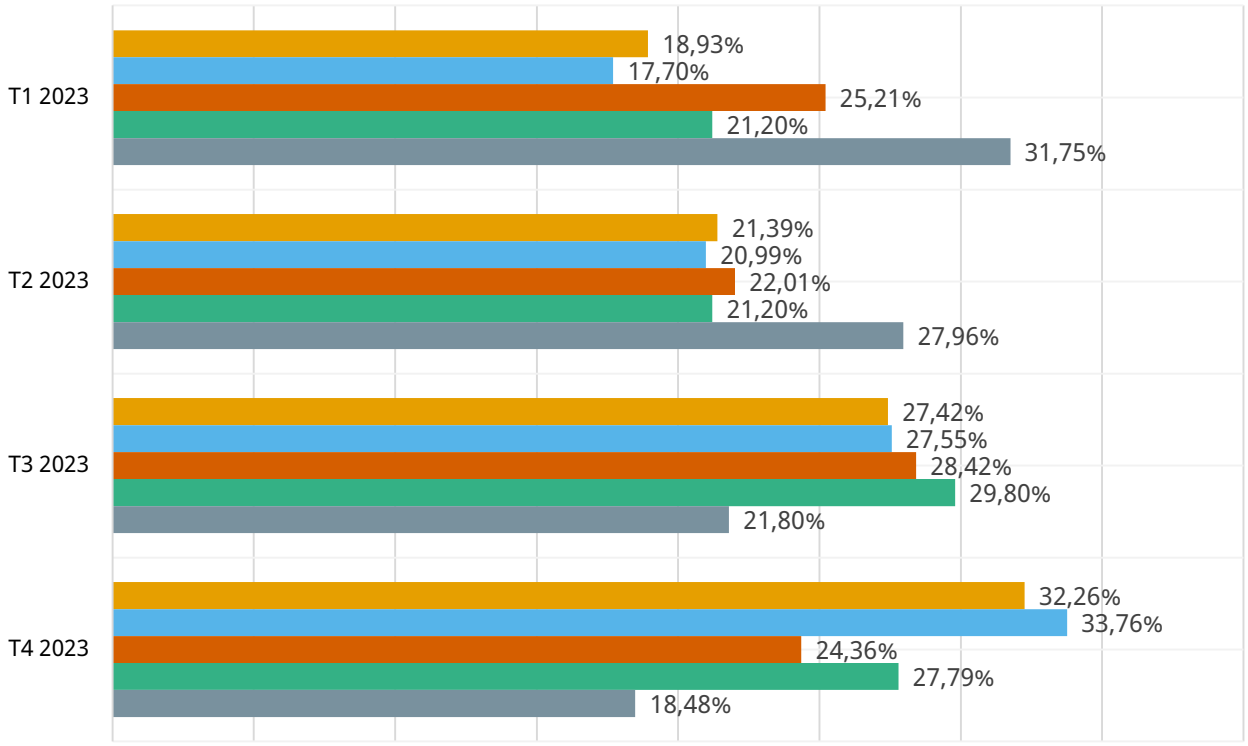

Pourcentage de répondants attestant de la présence effective de PBS au sein de leur ménage

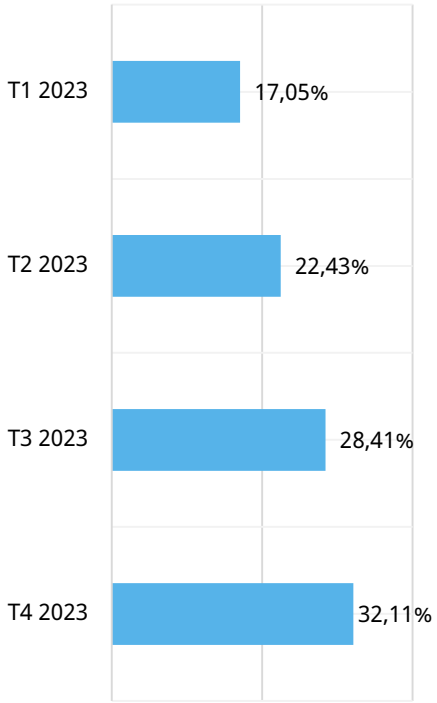

Physionomie des incidents de Protection (1/3)

- **3,146** incidents de protection ont généré **3,951** violations de droit international humanitaire (DIH) et de droit international des droits de l'Homme (DIDH) de janvier à décembre 2023.
- On constate une stagnation du nombre de violations de droits à partir du T2,
- Augmentation significative du nombre de violations au T4 dans les régions du Centre-Ouest et du Sahel
- Les **6 régions prioritaires** du HRP 2023 demeurent **les plus affectées**. Les **Cascades, Hauts-Bassins et Sud-Ouest** sont **de plus en plus affectées** au fil de l'année 2023**, surtout au T4** ;
- Du T1 au T4 2023, les régions du **Sud-Ouest** (+667%), du **Sahel** (+397%), de **l'Est** (+297%), de la **Boucle du Mouhoun** (+216%) et des **Hauts-Bassins** (+200%) ont connu les plus fortes augmentations ;

Répartition géographique des violations de DIH et DIDH documentées

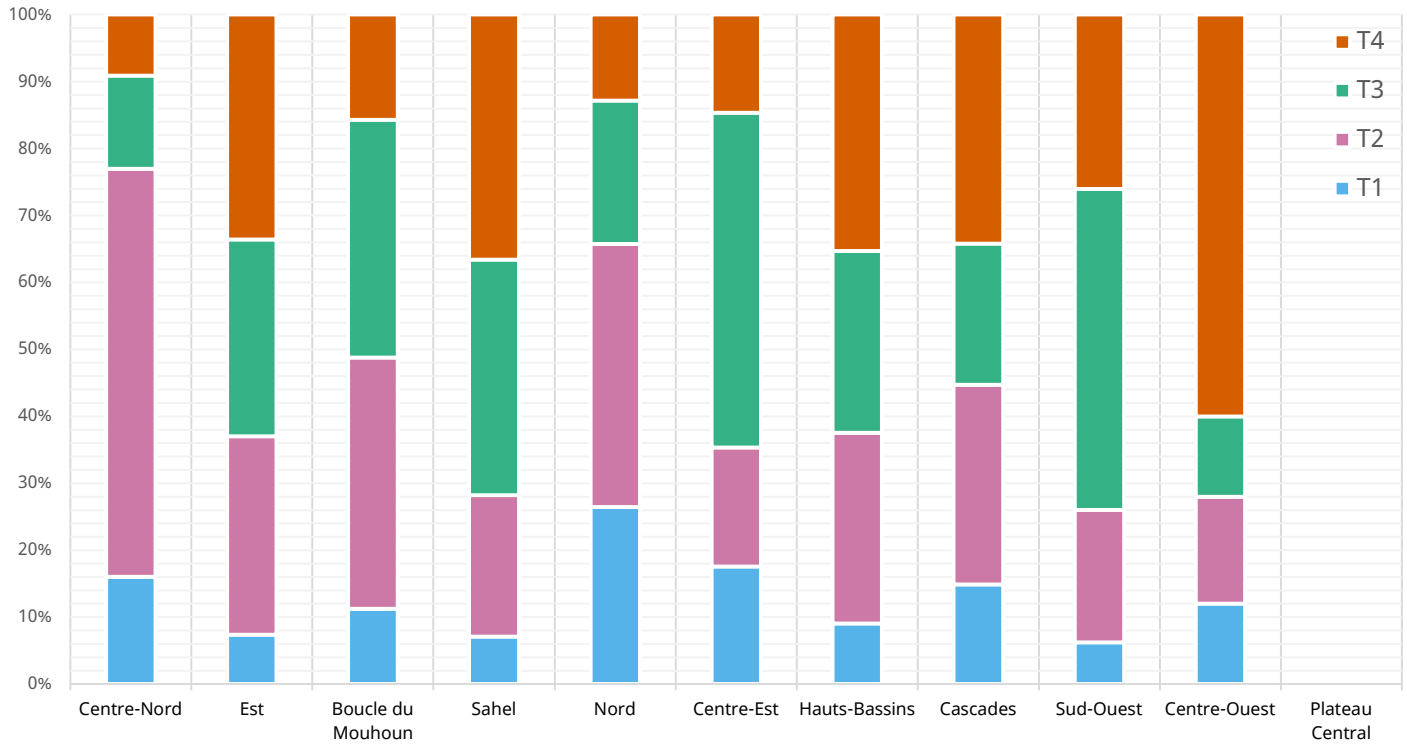

Evolution du nombre de violations documentées au cours de 2023

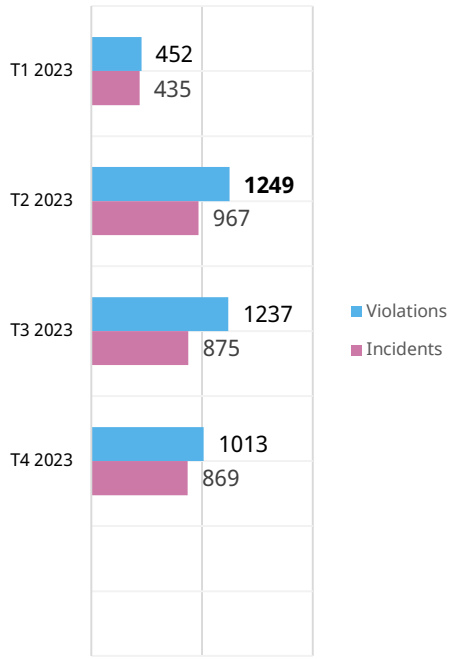

Physionomie des incidents de Protection (2/3)

- Selon l'analyse des données collectées de janvier à décembre 2023, les 3 risques suivants représentent **60**% du total de violations documentées :
  1) Attaques contre les civils, homicides illégaux, attaques contre les biens de caractère civil - menace de protection composée notamment des atteintes au droit à la vie, des atteintes à l'intégrité physique et psychique **(27%)**;
  2) Vol, extorsion, pillage, expulsion forcée, destruction de biens personnels - menace de protection composée notamment des atteintes au droit à la propriété et des atteintes au droit au logement **(19%)**;
  3) Enlèvement, séquestration, disparition force, arrestation et/ou détention arbitraire et/ou illégale - menace de protection composée notamment des atteintes à la liberté et à la sécurité de la personne **(14)**.

- **L'augmentation continue des VBG** est observée entre le T1 et le T3 2023, +**79**%. Une baisse est observée entre T3 et T4 2023.

Evolution du nombre de violations documentées par catégorie, par trimestre

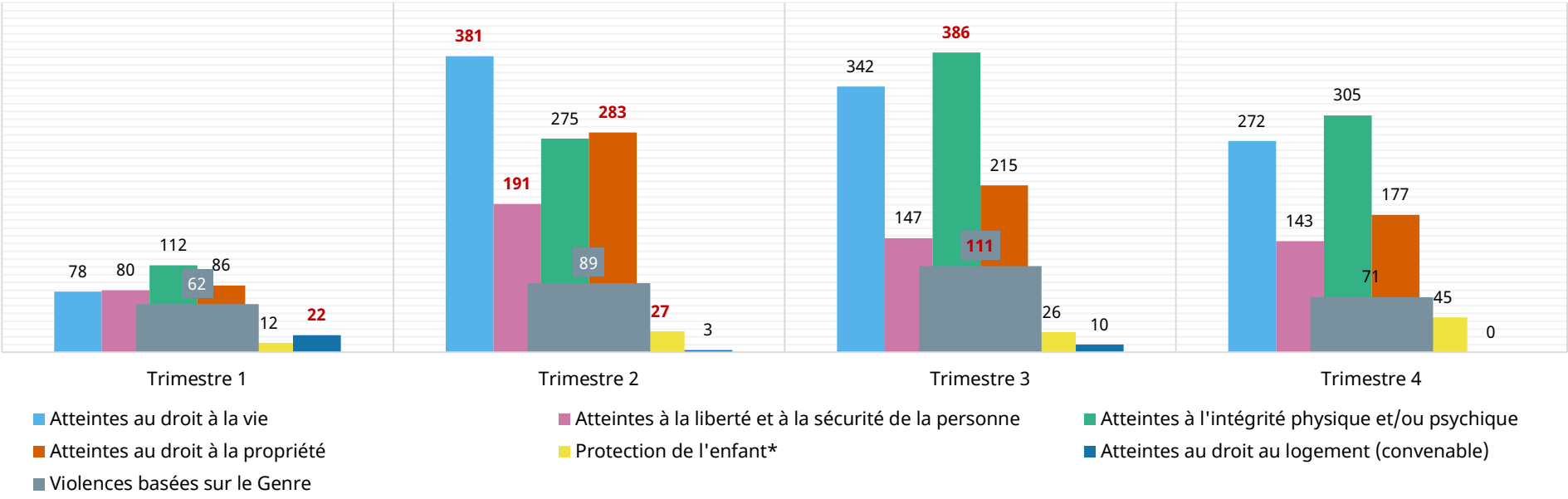

Physionomie des incidents de Protection (3/3)

- La majorité des cas de protection documentés en 2023 sont **masculins** au regard de la typologie des incidents rapportés sauf pour les mois de février et mars;
- On est passé de 201 cas en T1 (7%) à 845 au T3; et à 900 cas au T4 soit 37% des cas de 2023;
- Cette tendance corrobore celle générale observée au cours de l'année 2022;
- Le T4 reste le trimestre avec le plus d'incidents documentés en 2023 (900), notamment en octobre et décembre, avec un pic observé en décembre (419)
- Les incidents les plus proéminents documentés en 2023 ont été les assassinats (670), les coups et blessures avec mutilations (423), les enlèvements - excluant ceux des enfants (343), les extorsion/taxes illégales (227) et les menaces/ultimatum (137).

Âge et genre des victimes des incidents de Protection documentés de Janvier à décembre 2023

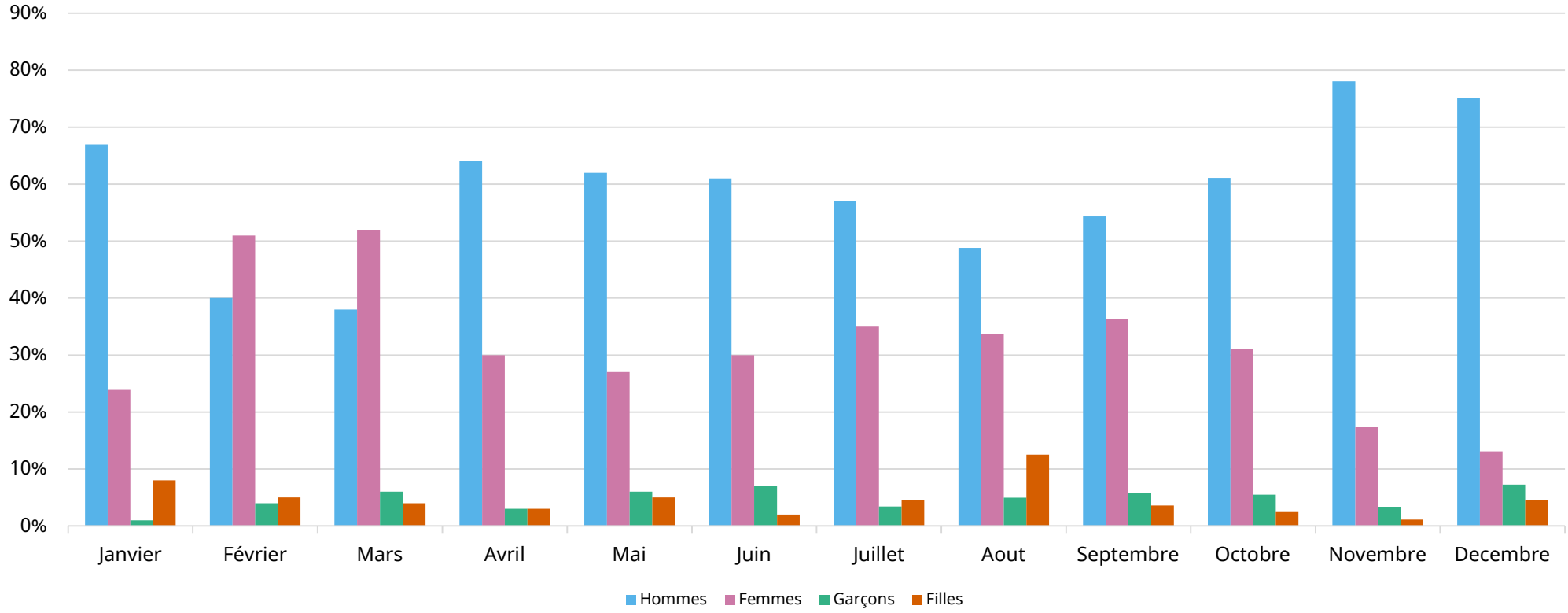

Violence basée sur le Genre (1/2)

- Le **croisement des données** (P21 et AoR VBG) indique qu'en 2023, les cas de VBG ont été les plus documentés dans **les 6 régions prioritaires du HRP 2023** ;
- Au cours du T4, les régions qui ont rapporté les plus des cas de VBG sont **Centre-Nord et Est (17%)** et le **Sud-Ouest (15%)** alors qu'au T3, les régions du **Centre-Est**, du **Sahel**, du **Sud-Ouest**, du **Centre-Nord**, de la **Boucle du Mouhoun** et de **l'Est** sont celles qui ont rapporté le plus des cas ;
- **L'analyse de données conjointes (P21 et AoR VBG) et de la cartographie de l'offre des services VBG nécessite des réflexions autour du positionnement géographique de la réponse:** la réponse apportée par l'AoR VBG ne correspond pas toujours aux régions où P21 a rapporté le plus de cas de VBG

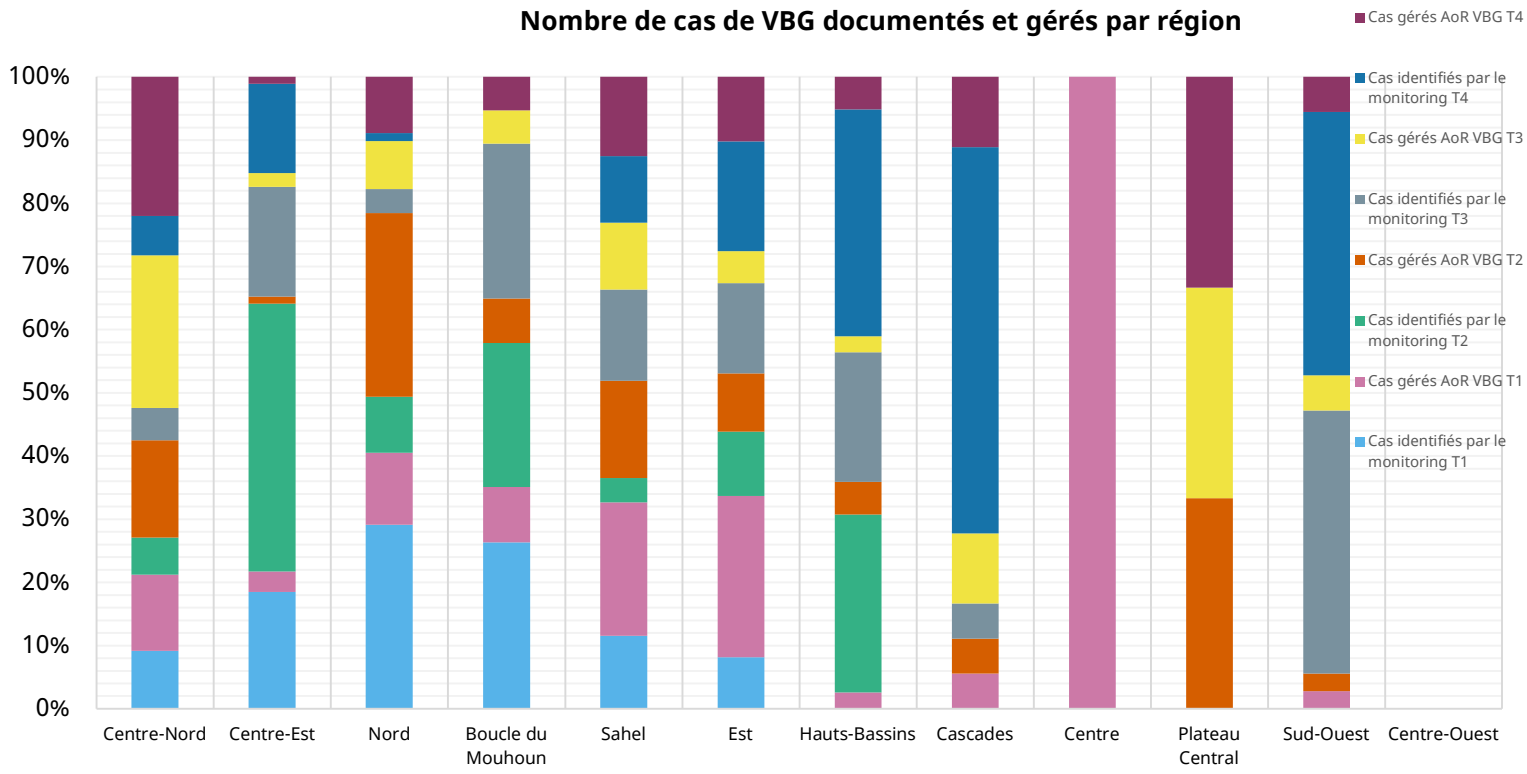

Région concernée	Incidence P21 T4	Cas gérés AoR VBG T4
Boucle du Mouhoun	0%	3%
Cascades	11%	2%
Centre Est	13%	1%
Centre Nord	17%	60%
Est	17%	10%
Hauts-Bassins	14%	2%
Nord	1%	7%
Plateau Central	0%	1%
Sahel	11%	13%
Sud Ouest	15%	2%

Violence basée sur le Genre (2/2)

- **Le croisement de données P21 et AoR VBG** indique que les 3 types de VBG les plus documentés en 2023 sont (i) les agressions physiques, (ii) la violence psychologique et émotionnelle, (iii) ainsi que le déni d'accès aux ressources, opportunités et services.

- Au cours du T4 2023, le type de VBG documentés ayant **l'incidence la plus forte varie selon les régions observées** : (i) agressions physiques dans le **Centre-Est**, dans l'**Est** et dans le **Nord** ; (ii) violence psychologique et émotionnelle au **Centre-Nord**, dans le **Sahel** et dans les **Hauts-Bassins** ; (iii) mariage forcé dans la **Boucle du Mouhoun**.

- Au cours de l'année 2023, les cas de VBG documentés les plus proéminents sont respectivement les agressions physiques (87), les violences psychologique et émotionnelle (64) et le déni d'accès aux ressources, opportunités et services (36)

Type d'incidents VBG documentés, perçus et gérés au cours de 2023

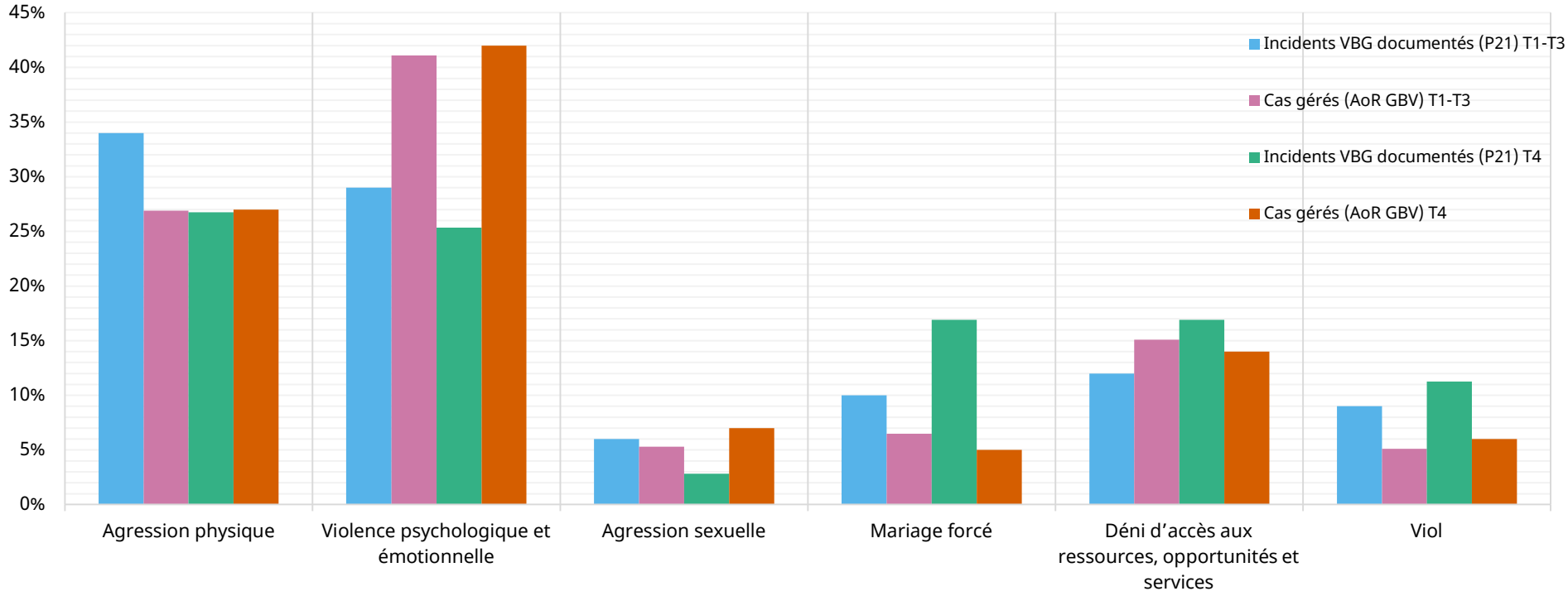

Protection de l'enfant

- **La perception des problématiques** habituellement identifiées par les communautés déplacées et hôtes comme menaces pour l'environnement de protection de l'enfant, **augmente de manière continue** entre le T1 et le T3 2023 mais on observe une légère baisse au T4 ;

- La **famille éloignée**, la **famille d'accueil** et les **centres d'accueil** sont perçus comme étant les acteurs les plus appropriés pour gérer les cas d'ENA/ES de manière croissante du T1 au T3 2023 ;

- Les données P21 suggèrent que **les communautés perçoivent une amélioration de l'accès aux services de soutien psychosocial, de prévention, d'assistance juridique, ainsi que des centres d'hébergement des enfants**. Cela pourrait correspondre aux effets positifs des activités déployées par l'AoR Protection de l'Enfant tout au long de l'année 2023.

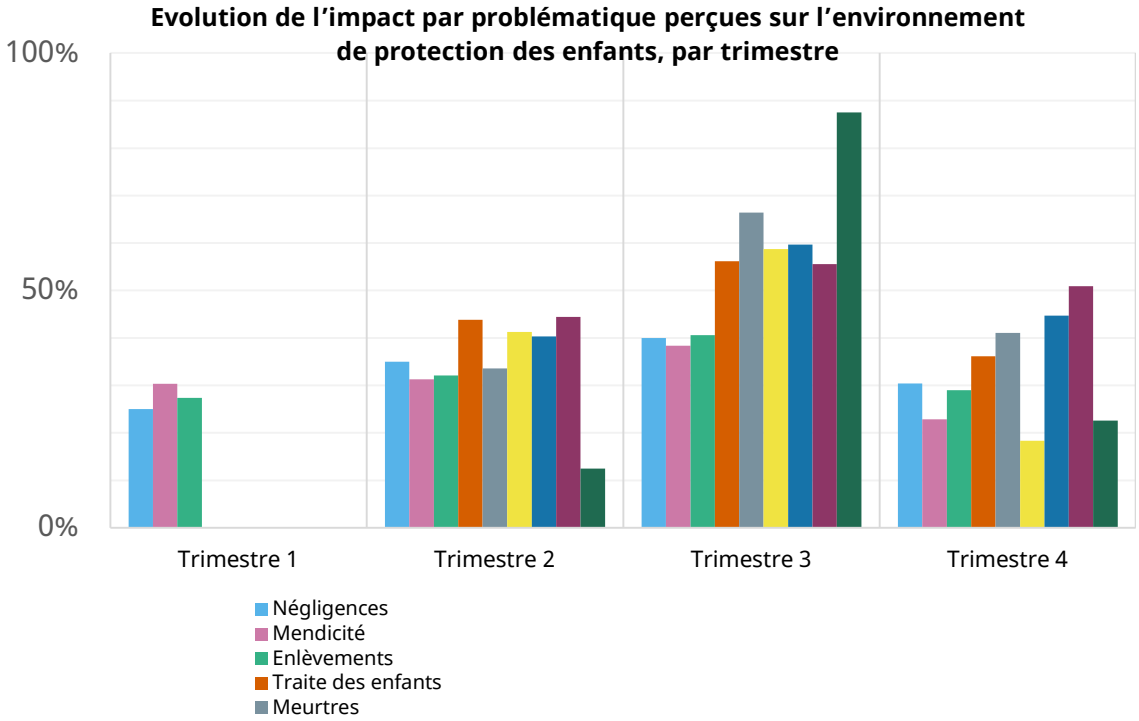

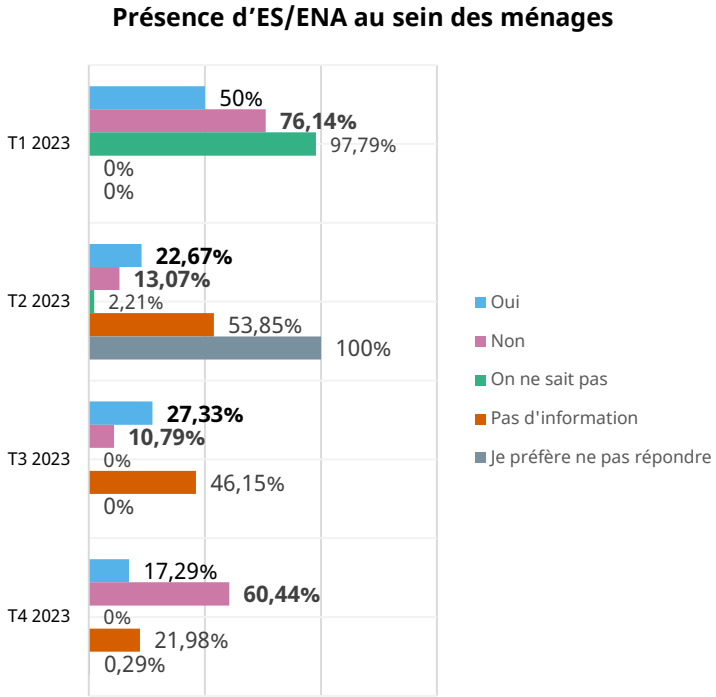

Protection de l'enfant

- On constate que la réponse apportée par l'AoR Protection de l'enfance est élevée durant les trois premiers trimestres. En revanche, on observe une légère baisse au T4, qui pourrait s'expliquer par l'état de la réponse pendant que certains projets finissent en fin d'année .
- Cela situation est corroborée par la perception des problématiques de protection de l'enfance reflétée par le monitoring de protection
- Pour l'année 2023, l'AoR PE apporté **302,952 appuis psychosociaux** avec 35% au T1, 24% au T2, 19% au T3 et 22% au T4. Cela pourrait expliquer la perception de l'amélioration de l'accès aux services ressortie par P21.

Tendance des réalisations des indicateurs clés en 2023 du CPAoR

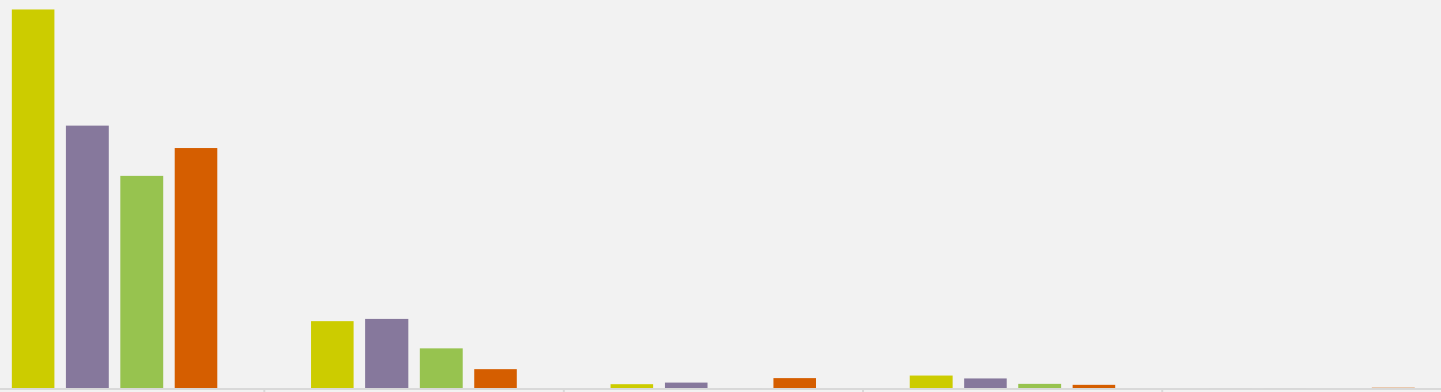

	Appui psychosocial	Activités de competence de vie	Documentation civile	Gestion de cas des EBS	Prise en charge ENAES	ENAES reunifiés avec leurs parents ou tuteurs
T1	104 800	18 815	1 396	3 794	381	32
T2	72 696	19 421	1 876	2 983	131	97
T3	58 900	11 273	326	1 496	95	40
T4	66 556	5 552	3 060	1 183	406	29

T1 T2 T3 T4

Lutte anti-mines et menace explosive (1/2)

- Au cours de l'année 2023, d'après les données de l'AoR LAM, **168 incidents EEI ont fait 189 victimes civiles (tués/blessés), dont 18% sont des femmes et 12% sont des enfants;**
- Les incidents relatifs aux engins explosifs improvisés (EEI) ont été le plus rapportés au T2 et T4. Le pic d'incidents relatifs aux EEI rapportés était au cours du **T2 2023** ;
- En comparant les types d'impacts sur les victimes par trimestres de 2023, le T3 semble être celui qui a enregistré le plus grand nombre de victimes de blessures ou mutilations par engins explosifs improvisés, selon les données de P21, alors que celles de l'AoR LAM indiquent que le T1 a enregistré le plus des cas de blessures ou mutilations.
- Pour les morts par engins explosifs, le pic est au T2 selon les données du P21 et de celles de l'AoR LAM aussi

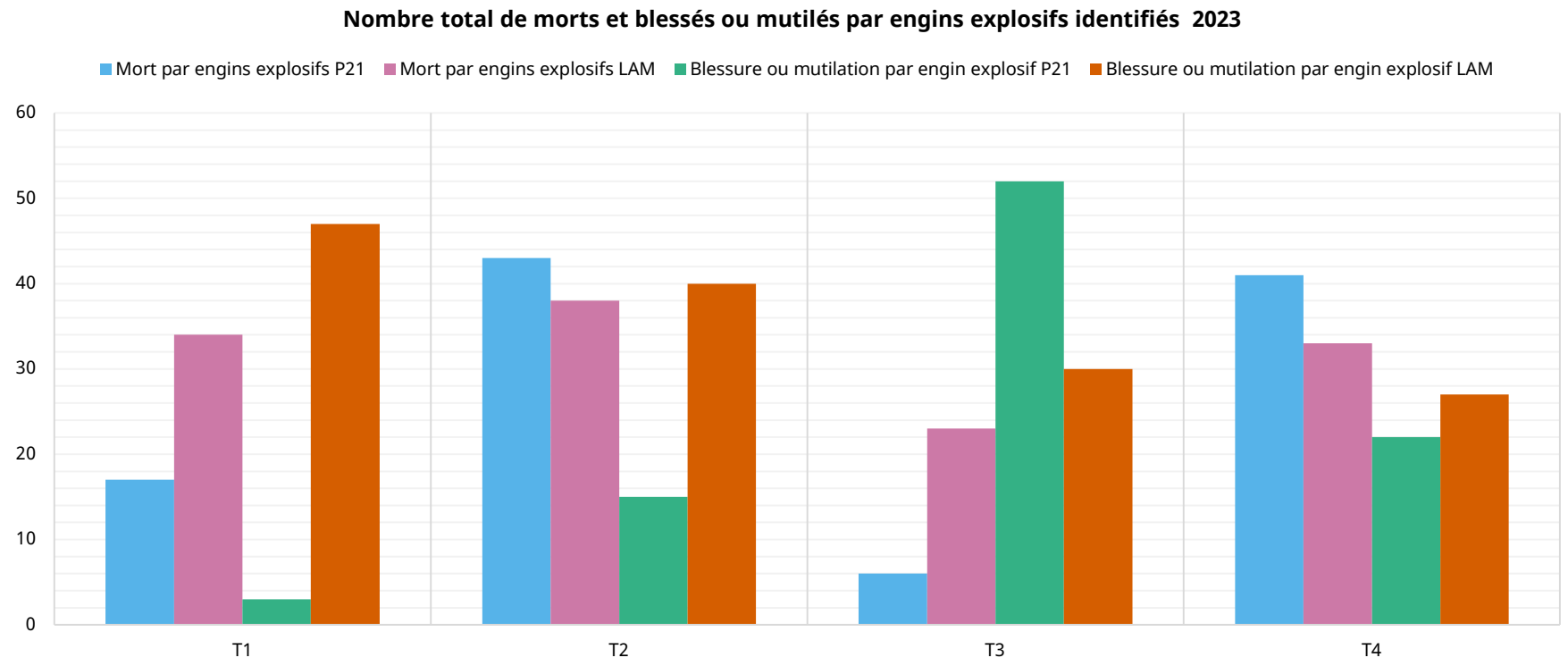

Lutte anti-mines et menace explosive (2/2)

- Les régions de la **Boucle du Mouhoun (105)** et du **Sahel (82)** , sont les plus affectées par les incidents EEI tout au long de l'année 2023 ;
- Les régions de **l'Est (63)** et du **Centre-Est (50)** situées aux frontières avec le Bénin, le Ghana et le Togo sont également de plus en plus affectées par la menace des engins explosifs.
- Au T4 2023, les activités d'éducation aux risques des engins explosifs ont permis de toucher **34,652 personnes contre 73, 636 pour toute l'année 2023 (21,566 femmes, 16,073 hommes, 17,907 filles et 18 090 garçons).** Ainsi 47% de l'activité a été réalisée au cours du dernier trimestre.

Nombre total d'incidents lié à mort par engins explosifs et blessure ou mutilation par engin explosif désagrégé par région – janvier, decembre 2023

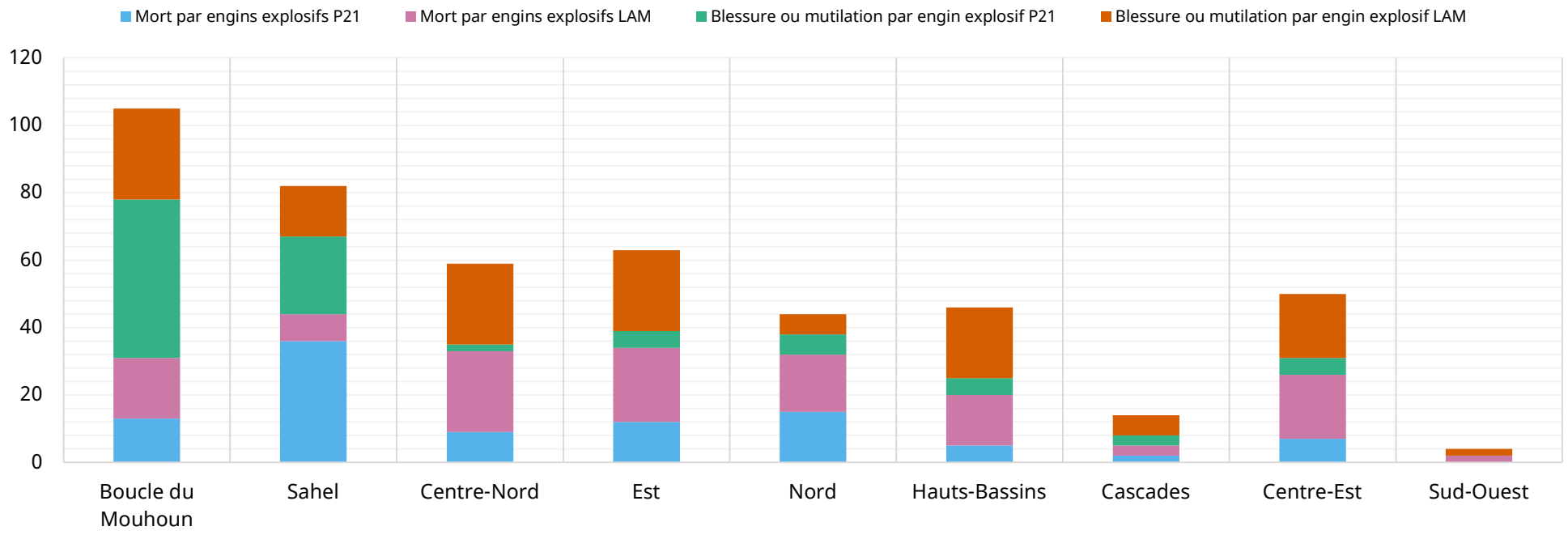

Logements, terres et biens (LTB) (1/3)

MC2

- Les régions de **l'Est** (30%), du **Centre-Nord** (16%), du **Sahel** (16%), de la **Boucle du Mouhoun** (15%) et du **Nord** (11%) sont celles où les atteintes au droit à la propriété ont été le plus rapportées au cours de l'année 2023;
- Au T3 et au T4, la région de **l'Est** a rapporté le plus des cas d'atteintes de LTB ;
- Le type d'atteinte au droit à la propriété le plus rapporté est **l'extorsion et/ou la taxe illégale**.

JZ1

Régions les plus affectées par les atteintes au droit à la propriété documentées au cours de l'année 2023

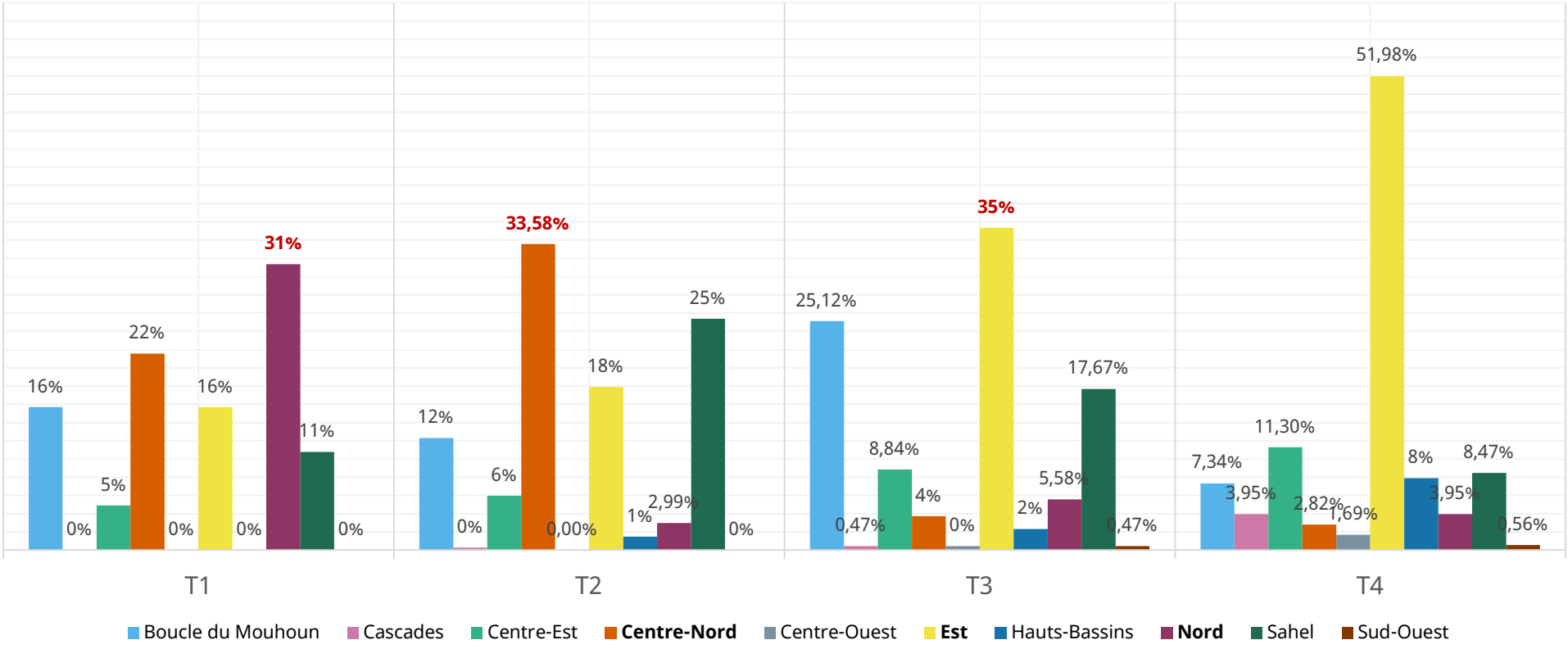

Diapositive 14

MKE0 Inserer les donnees T4
Marius Kablan Eyorokon; 2024-03-03T12:50:09.715

SH0 0 Changer la dernière phrase du 2eme point. proposition: au T3 et T4, l'Est est la région la plus affectée. Demander aux collègues si pour l'Est aussi l'extorsion et la taxe illégale sont les atteintes les plus répandues. Et qu'est-ce qui a lieu de faire pour proposer une réponse
Salomé Hug; 2024-03-06T09:42:25.934

SH0 1 Par rapport au Nord, CN et au Sahel, qu'est-ce qui pourrait expliquer la "chute" des cas d'atteintes aux LTB en T3 et T4 - y a-t-il eu des activités particulières qui ont permis de diminuer cette incidence?
Salomé Hug; 2024-03-06T09:51:07.453

SH0 2 à mon avis le type de graphique n'est pas le bon. en effet, les barres par région cumulées pour chaque trimestre représente 100%. A mon avis il serait plus judicieux de présenter 1 barre par trimestre et que cette barre soit découpée par région (ou à défaut un bon vieux camebert)
Salomé Hug; 2024-03-06T09:56:24.871

JZ1 Graphique a jour
Jonathan Sidkeita Mickael Zongo; 2024-03-04T19:01:17.956

MC2 Pourcentage annuelle par region
Mairama CISSE; 2024-04-11T12:23:26.502

JZ2 0 Est 30%
Centre-Nord 16%
Sahel 16%
Boucle du Mouhoun 15%
Nord 11%
Centre-Est 8%
Hauts-Bassins 3%
Cascades 1%
Centre-Ouest 0%
Sud-Ouest 0%
Jonathan Sidkeita Mickael Zongo; 2024-04-19T18:04:50.089

Logements, terres et biens (LTB) (3/3)JAW0

Activité (LTB)	Indicateur (LTB)	TOTAL PERSONNES ATTEINTES (T4)
Assistance légale des personnes affectées pour faciliter un accès sécurisé aux LTB	# personnes accompagnées légalement pour l'acquisition sécurisée des droits LTB	**431**
Plaidoyer pour l'acquisition de terres sécurisées aux profit des PDI	# superficie(parcelles) mobilisées suite aux actions de plaidoyer pour l'accès à la terre	**3**
Prévenir et gérer les conflits fonciers dans les zones de déplacement	# personnes qui bénéficient de renforcement de capacités pour la prévention et la gestion pacifique des conflits fonciers	**27**
Renforcement de capacités et sensibilisation sur les droits LTB	# personnes ayant bénéficié de renforcement de capacité sur les droits LTB	**19**
	# personnes sensibilisées à la protection et à la promotion des droits LTB	**258**

Diapositive 15

JAW0 Suis un peu contrarié par ce tableau, dans la mesure où on ne fait pas mention du niveau de la réponse apportée par les autres secteurs. Si les autres demandent d'inclure leur réponse apportée, on ne saura pas refusé et ça va tellement rallongé le document. A mon avis, l'objectif premier du GECAP est l'analyse situationnelle et pas la réponse.
Jacques Ajaruvwa Wathum; 2024-04-26T11:27:06.549

MC0 0 Quelle est la proposition? Supprimer ce tableau?
Mairama CISSE; 2024-04-28T19:02:44.896

MC0 1 Garder en tenant compte des autres AorS
Mairama CISSE; 2024-04-29T13:30:28.429

Monitoring des localités “sous-blocus”

- Le monitoring de protection a collecté et documenté des problématiques de protection dans **34% des 41 localités considérées comme « sous-blocus » en** 2023. En moyenne **49%** des formulaires et fiches y ont été administrés « **à distance** », témoignant des difficultés rencontrées par les moniteurs P21 pour y accéder physiquement.

Localité	Monitoring physique	Monitoring à distance	Trimestres considérés
Barsalogho	100%		T2 et T4
Déou	100%		T1
Diguel		100%	T1, T3 et T4
Gorgadji	27%	73%	T1, T3
Mangodara	34%	66%	T1, T2, T3 et T4
Mansila	100%		T1
Nouna	47%	53%	T1, T2, T3 et T4
Ouargaye	53%	47%	T1, T2, T3 et T4
Oursi		100%	T1
Sebba	99%	1%	T1 et T4
Sollé		100%	T3 et T4
Thiou	100%		T1
Tongomayel	100%		T1, T2 et T4
Tougan	55%	45%	T2, T3 et T4

Recommandations

Sous-secteur	Recommandations - suggestions
VBG	L'analyse de données conjointes (P21 et AoR VBG) et de la cartographie de l'offre des services VBG nécessite des réflexions autour du positionnement géographique de la réponse
Protection de l'enfant	Entreprendre les actions idoines pour actionner le processus et faciliter la réunification des enfants non accompagnés identifiés
LTB	Une formation aux membres du cluster et aux autorités pour mieux appréhender la problématique et apporter les réponses idoines. Ressortir les réponses apportées, et faire une analyse focalisée sur la problématique LTB dans le cadre des retours spontanés actuels
LAM	Poursuivre la triangulation d'informations de P21 avec les incidents documentés par l'AoR LAM afin notamment de mieux capter l'impact des incidents des incidents en vue de la réponse LAM, en particulier des activités d'éducation aux risques d'EEI
Monitoring de Protection	Cas de PBS: prévoir faire des vérifications et mises à jour des informations avant toute intervention lorsque les acteurs humanitaires reçoivent les listes